219C2310
FR0000039026-DIV24

15 novembre 2019

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

SOCIETE ANONYME D' EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES

(Euronext Paris)

Le 15 novembre 2019 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société Argos Wityu envisage de déposer sur les titres de la société SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES[1].

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES sont applicables.

[1] Cf. notamment communiqué diffusé le 15 novembre 2019 par la société SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES.